

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

RÉSULTATS STANDARDS

Les résultats : Corse

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	1	5 Le volume de bois sur pied	26
Surface par occupation du sol et par département.....	1	Volume par propriété par département.....	26
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	2	Volume à l'hectare par propriété et par département.....	27
2 Les forêts	3	Volume par essence et par propriété	28
Surface par catégorie de forêt et par département.....	3	Volume par catégorie de dimension des bois.....	29
Surface par catégorie de forêt et par propriété.....	4	Volume par catégorie de dimension des bois et par propriété	30
Surface forestière par propriété et par département	5	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence.....	31
Surface forestière par couverture du sol et par département.....	6	Volume total et à l'hectare par structure forestière et par département.....	32
Surface forestière par couverture du sol et par propriété.....	7	Volume par structure forestière et par propriété	33
3 La surface forestière de production.....	8	Volume à l'hectare par structure forestière et par propriété.....	34
Surface forestière de production par structure forestière et par département.....	8	Volume par structure forestière et par catégorie de dimension des bois	35
Surface forestière de production par structure forestière et par propriété.....	9	Volume total et à l'hectare selon la composition du peuplement	36
Surface forestière de production par propriété et par classe d'âge	10	Volume par propriété et par classe d'altitude	37
Surface forestière de production par structure forestière et par classe d'âge	11	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'altitude.....	38
Surface forestière de production par propriété et par classe d'altitude	12	Volume par propriété et par distance de débardage	39
Surface forestière de production par propriété et par distance de débardage.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par distance de débardage	40
Surface forestière de production par classe d'exploitabilité et par département.....	14	Volume par propriété et par classe d'exploitabilité.....	41
Surface forestière de production par propriété et par classe d'exploitabilité	15	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	42
Surface forestière de production hors peupleraie par plantation et par propriété.....	16	Volume par classe d'exploitabilité et par essence	43
Surface forestière de production par propriété et par classe de pente de débusquage	17	Volume par qualité des bois et par département.....	44
4 La composition des peuplements	18	Volume par qualité des bois et par propriété.....	45
Surface forestière de production par essence principale.....	18	Volume par qualité des bois et par essence.....	46
Surface forestière de production par propriété et par essence principale.....	19	6 La production en volume	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable par département.....	20	Production et production à l'hectare par propriété et par département	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable et la propriété.....	21	Production par propriété et par essence	48
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable	23	Production par catégorie de dimension des bois et par département.....	49
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable et par propriété.....	24	Production par catégorie de dimension des bois et par propriété.....	50
Surface forestière de production par propriété selon la composition du peuplement	25	Production par catégorie de dimension des bois et par essence.....	51
		Production et production à l'hectare par structure forestière et par département	52
		Production par structure forestière et par propriété	53
		Production à l'hectare par structure forestière et par propriété	54
		Production par structure forestière et par catégorie de dimension des bois.....	55

Sommaire

Production totale et production à l'hectare selon la composition du peuplement	56	10 Le bois mort.....	85
Production par propriété et par classe d'altitude	57	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans par propriété.....	85
Production à l'hectare par propriété et par classe d'altitude	58	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied total par propriété.....	86
Production par propriété et par distance de débardage	59	Surface de forêt de production selon la présence de chablis par propriété	87
Production à l'hectare par propriété et par distance de débardage	60	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort au sol par propriété.....	88
Production par propriété et par classe d'exploitabilité	61	Volume de bois mort par type de bois mort et par propriété	89
Production à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	62	Volume de bois mort par type de bois mort et par essence	90
Production par classe d'exploitabilité et par essence	63	Volume de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	91
7 La surface terrière	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par propriété	92
Surface terrière par propriété et par département	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par essence	93
Surface terrière à l'hectare par propriété et par département.....	65	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	94
Surface terrière par propriété et par essence.....	66	Nombre de tiges de bois mort sur pied à l'hectare par propriété.....	95
Surface terrière à l'hectare par propriété et par essence.....	67	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par propriété	96
8 Le nombre de tiges	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par essence	97
Nombre de tiges recensables par propriété et par département.....	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par dimension des bois.....	98
Nombre de tiges recensables à l'hectare par propriété et par département.....	69	11 Les landes	99
Nombre de tiges recensables par propriété et par essence	70	Surface par type de lande et par département.....	99
9 Les données éco-floristiques.....	71	Surface par propriété et par département.....	100
Par type de roche mère.....	71	Surface par nature du terrain et par département.....	101
Par type de sol	72	Surface par nature du terrain et par propriété	102
Par type d'humus	73	Surface par type écologique et par département	103
Par texture de sol	74	Surface par type écologique et par propriété	104
Par profondeur du sol et charge en cailloux.....	75	Surface par acidité et par département.....	105
Par indice d'hydromorphie.....	76	Surface par acidité et par propriété	106
Par niveau hydrique révélé par la flore	77		
Par niveau trophique révélé par la flore	78		
Par nombre d'essences dans le peuplement recensable.....	79		
Par hauteur de Lorey.....	80		
Par classe d'altitude.....	81		
Par taux de couvert des ligneux hauts	82		
Par taux de couvert des ligneux bas.....	83		
Par taux de couvert des végétaux non ligneux	84		

Tableau 1.1

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Département	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	272 ± 15	67	n.s.	79 ± 15	32 ± 7	20 ± 6	n.s.	–	405
Haute-Corse	235 ± 17	50	n.s.	146 ± 17	57 ± 8	29 ± 6	n.s.	n.s.	473
Corse	507 ± 23	58	n.s.	225 ± 23	88 ± 11	49 ± 8	n.s.	n.s.	878

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	124 ± 22	47	n.s.	n.s.	68 ± 10	19 ± 6	n.s.	n.s.	263 ± 26
De 200 à 400 m	96 ± 18	66	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	147 ± 23
De 400 à 600 m	91 ± 19	76	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	–	121 ± 22
De 600 à 800 m	69 ± 17	70	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	–	98 ± 20
De 800 à 1 000 m	51 ± 14	68	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.	76 ± 17
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	–	63 ± 16
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	–	71 ± 16
De 1 600 à 2 000 m	n.s.	n.s.	–	n.s.	–	n.s.	–	–	32 ± 8
Plus de 2 000 m	–	–	–	n.s.	–	n.s.	–	–	7 ± 2
Corse	507 ± 23	58	n.s.	225 ± 23	88 ± 11	49 ± 8	n.s.	n.s.	878

Tableau 2.1

	Toute la forêt		Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total		Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
Département	1 000 ha		1 000 ha		1 000 ha	
Corse-du-Sud	272 ± 15		218 ± 18	218 ± 18	197 ± 17	197 ± 17
Haute-Corse	235 ± 17		180 ± 18	180 ± 18	157 ± 17	157 ± 17
Corse	507 ± 23		398 ± 25	398 ± 25	355 ± 24	355 ± 24

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :
– les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
– les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

	Toute la forêt		Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total		Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
Classe de propriété	1 000 ha		1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	-		-	-	-	-
<i>Autre forêt publique</i>	102 ± 11		67 ± 12	67 ± 12	65 ± 12	65 ± 12
Toute la forêt publique	102 ± 11		67 ± 12	67 ± 12	65 ± 12	65 ± 12
Forêt privée	405 ± 21		332 ± 23	332 ± 23	290 ± 21	290 ± 21
Toutes propriétés	507 ± 23		398 ± 25	398 ± 25	355 ± 24	355 ± 24

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :
– les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
– les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Toute la forêt publique	Forêt privée	Toute la forêt
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	–	56 ± 8	56 ± 8	216 ± 14	272 ± 15
Haute-Corse	–	46 ± 8	46 ± 8	190 ± 16	235 ± 17
Corse	–	102 ± 11	102 ± 11	405 ± 21	507 ± 23

Tableau 2.4

Département	Forêt fermée 1 000 ha	Forêt ouverte 1 000 ha	Peupleraie 1 000 ha	Toute la forêt 1 000 ha
Corse-du-Sud	216 ± 17	56 ± 15	–	272 ± 15
Haute-Corse	179 ± 17	56 ± 15	–	235 ± 17
Corse	396 ± 24	112 ± 22	–	507 ± 23

Tableau 2.5

	Forêt fermée	Forêt ouverte	Peupleraie	Toute la forêt
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	84 ± 12	n.s.	–	102 ± 11
Toute la forêt publique	84 ± 12	n.s.	–	102 ± 11
Forêt privée	312 ± 21	94 ± 20	–	405 ± 21
Toutes propriétés	396 ± 24	112 ± 22	–	507 ± 23

Tableau 3.1

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	n.s.	n.s.	84 ± 16	73 ± 16	n.s.	218 ± 18
Haute-Corse	n.s.	n.s.	66 ± 14	n.s.	n.s.	180 ± 18
Corse	57 ± 15	n.s.	150 ± 21	111 ± 20	60 ± 16	398 ± 25

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.2

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	67 ± 12
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	67 ± 12
Forêt privée	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	129 ± 20	105 ± 19	54 ± 16	332 ± 23
Toutes propriétés	57 ± 15	<i>n.s.</i>	150 ± 21	111 ± 20	60 ± 16	398 ± 25

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 20 à 40 ans	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 40 à 60 ans	–	n.s.	n.s.	86 ± 18	96 ± 19
De 60 à 80 ans	–	n.s.	n.s.	65 ± 16	78 ± 18
De 80 à 100 ans	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 100 à 140 ans	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 140 à 200 ans	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 200 ans	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Âge non déterminé	–	n.s.	n.s.	57 ± 16	59 ± 16
Corse	–	67 ± 12	67 ± 12	332 ± 23	398 ± 25

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « Pour bien comprendre les résultats publiés ».

Tableau 3.4

	Futaies	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 20 à 40 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 40 à 60 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	96 ± 19
De 60 à 80 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	78 ± 18
De 80 à 100 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 100 à 140 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 140 à 200 ans	n.s.	n.s.	–	n.s.	n.s.
Plus de 200 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Âge non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	59 ± 16
Corse	78 ± 17	150 ± 21	111 ± 20	60 ± 16	398 ± 25

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	–	n.s.	n.s.	99 ± 20	102 ± 20
De 200 à 400 m	–	n.s.	n.s.	73 ± 16	79 ± 17
De 400 à 600 m	–	n.s.	n.s.	62 ± 16	69 ± 17
De 600 à 800 m	–	n.s.	n.s.	50 ± 15	55 ± 15
De 800 à 1 000 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 600 à 2 000 m	–	n.s.	n.s.	–	n.s.
Corse	–	67 ± 12	67 ± 12	332 ± 23	398 ± 25

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0-200 m	–	n.s.	n.s.	124 ± 21	140 ± 22
200-500 m	–	n.s.	n.s.	78 ± 18	87 ± 19
500-1000 m	–	n.s.	n.s.	53 ± 14	66 ± 16
Plus de 1000 m	–	n.s.	n.s.	77 ± 17	106 ± 20
Corse	–	67 ± 12	67 ± 12	332 ± 23	398 ± 25

Tableau 3.7

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	48 ± 14	170 ± 19	218 ± 18
Haute-Corse	n.s.	151 ± 18	180 ± 18
Corse	77 ± 18	321 ± 26	398 ± 25

Tableau 3.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Plutôt facile	–	n.s.	n.s.	68 ± 17	77 ± 18
Plutôt difficile	–	57 ± 12	57 ± 12	264 ± 23	321 ± 26
Corse	–	67 ± 12	67 ± 12	332 ± 23	398 ± 25

Tableau 3.9

	Pas de plantation		Plantation régulière en plein		Autre plantation		Total	
Classe de propriété	1 000 ha		1 000 ha		1 000 ha		1 000 ha	
<i>Autre forêt publique</i>	64	± 12	n.s.		–		–	
<i>Forêt domaniale</i>	–		–		–		67	± 12
Forêt publique	64	± 12	n.s.		–		67	± 12
Forêt privée	331	± 23	n.s.		–		332	± 23
Corse	395	± 26	n.s.		–		398	± 25

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 3.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0 % à 15 %	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
15 % à 30 %	–	n.s.	n.s.	64 ± 17	74 ± 18
30 % à 45 %	–	n.s.	n.s.	94 ± 19	109 ± 20
45 % à 60 %	–	n.s.	n.s.	92 ± 19	109 ± 20
60 % à 100 %	–	n.s.	n.s.	50 ± 14	69 ± 16
Plus de 100 %	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	–	67 ± 12	67 ± 12	332 ± 23	398 ± 25

Tableau 4.1

Essence principale	Recensable	Non recensable	Total
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne vert	160 ± 22	n.s.	169 ± 22
Autres feuillus	124 ± 21	n.s.	150 ± 23
Tous feuillus	284 ± 24	n.s.	319 ± 26
Conifères	70 ± 17	n.s.	79 ± 18
Tous conifères	70 ± 17	n.s.	79 ± 18
Essence principale indéterminée*	–	n.s.	n.s.
Toutes essences	355 ± 24	n.s.	398 ± 25

* L'essence principale ne peut être définie lorsqu'il n'y a aucun arbre (placette momentanément déboisée).

Tableau 4.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Essence principale	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne vert	–	n.s.	n.s.	144 ± 21	160 ± 22
Autres feuillus	–	n.s.	n.s.	108 ± 19	124 ± 21
Tous feuillus	–	n.s.	n.s.	252 ± 22	284 ± 24
Conifères	–	n.s.	n.s.	n.s.	70 ± 17
Tous conifères	–	n.s.	n.s.	n.s.	70 ± 17
Toutes essences	–	65 ± 12	65 ± 12	290 ± 21	355 ± 24

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	104 ± 18	93 ± 17	197 ± 17
Haute-Corse	95 ± 17	62 ± 14	157 ± 17
Corse	199 ± 25	155 ± 22	355 ± 24

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	44 ± 11	n.s.	65 ± 12
Forêt publique	44 ± 11	n.s.	65 ± 12
Forêt privée	155 ± 22	135 ± 20	290 ± 21
Toutes propriétés	199 ± 25	155 ± 22	355 ± 24

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.5

	Peuplement monospécifique	Peuplement à 2 essences	Peuplement à 3 essences	Peuplement à 4 essences ou plus	Total
Classe de propriétés	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	44 ± 11	n.s.	n.s.	–	65 ± 12
Forêt publique	44 ± 11	n.s.	n.s.	–	65 ± 12
Forêt privée	155 ± 22	100 ± 19	n.s.	n.s.	290 ± 21
Toutes propriétés	199 ± 25	117 ± 20	n.s.	n.s.	355 ± 24

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.6

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	155 ± 18	n.s.	n.s.	197 ± 17
Haute-Corse	114 ± 16	n.s.	n.s.	157 ± 17
Corse	269 ± 24	52 ± 14	n.s.	355 ± 24

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.7

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	65 ± 12
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	65 ± 12
Forêt privée	241 ± 22	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	290 ± 21
Toutes propriétés	269 ± 24	52 ± 14	<i>n.s.</i>	355 ± 24

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Composition du peuplement	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	–	n.s.	n.s.	127 ± 20	144 ± 22
Peuplements purs de conifères	–	n.s.	n.s.	n.s.	55 ± 15
Mélange de chêne vert et d'arbousier	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de chêne vert et autres feuillus	–	n.s.	n.s.	61 ± 15	65 ± 16
Autres mélanges	–	n.s.	n.s.	n.s.	52 ± 15
Corse	–	65 ± 12	65 ± 12	290 ± 21	355 ± 24

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Corse-du-Sud	–	6 ± 4	6 ± 4	19 ± 6	25 ± 7
Haute-Corse	–	6 ± 3	6 ± 3	15 ± 5	21 ± 6
Corse	–	12 ± 5	12 ± 5	34 ± 7	46 ± 9

Tableau 5.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Corse-du-Sud	–	153 ± 106	153 ± 106	105 ± 30	114 ± 30
Haute-Corse	–	221 ± 79	221 ± 79	100 ± 29	118 ± 30
Corse	–	182 ± 82	182 ± 82	102 ± 20	115 ± 21

Tableau 5.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne vert	–	n.s.	n.s.	12 ± 3	13 ± 3
Autres feuillus	–	n.s.	n.s.	12 ± 3	15 ± 4
Tous feuillus	–	4 ± 4	4 ± 4	24 ± 5	29 ± 6
Conifères	–	8 ± 4	8 ± 4	10 ± 7	18 ± 8
Tous conifères	–	8 ± 4	8 ± 4	10 ± 7	18 ± 8
Toutes essences	–	12 ± 5	12 ± 5	34 ± 7	46 ± 9

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Corse-du-Sud	8 ± 2	9 ± 3	5 ± 2	3 ± 2	25 ± 7
Haute-Corse	4 ± 1	7 ± 2	5 ± 2	5 ± 2	21 ± 6
Corse	12 ± 2	16 ± 3	9 ± 3	8 ± 3	46 ± 9

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	2 ± 1	5 ± 2	3 ± 2	2 ± 1	12 ± 5
Forêt publique	2 ± 1	5 ± 2	3 ± 2	2 ± 1	12 ± 5
Forêt privée	11 ± 2	12 ± 3	6 ± 3	6 ± 2	34 ± 7
Toutes propriétés	12 ± 2	16 ± 3	9 ± 3	8 ± 3	46 ± 9

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.6

Essence	Petit bois Mm ³	Moyen bois Mm ³	Gros bois Mm ³	Très gros bois Mm ³	Total Mm ³
Chêne vert	7 ± 2	5 ± 1	1 ± ε	n.s.	13 ± 3
Autres feuillus	5 ± 1	5 ± 3	2 ± 1	3 ± 2	15 ± 4
Tous feuillus	12 ± 2	10 ± 2	3 ± 1	4 ± 2	29 ± 6
Conifères	1 ± ε	7 ± 3	6 ± 3	4 ± 2	18 ± 8
Tous conifères	1 ± ε	7 ± 3	6 ± 3	4 ± 2	18 ± 8
Toutes essences	12 ± 2	16 ± 3	9 ± 3	8 ± 3	46 ± 9

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.7

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Corse-du-Sud	n.s.	n.s.	12 ± 4	5 ± 3	n.s.	25 ± 7
Haute-Corse	n.s.	n.s.	8 ± 4	n.s.	n.s.	21 ± 6
Corse	14 ± 6	n.s.	20 ± 5	7 ± 3	n.s.	46 ± 9

Tableau 5.8

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Département	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Corse-du-Sud	n.s.	n.s.	140 ± 39	63 ± 32	n.s.	114 ± 30
Haute-Corse	n.s.	n.s.	129 ± 47	n.s.	n.s.	118 ± 30
Corse	240 ± 98	n.s.	136 ± 33	60 ± 26	n.s.	115 ± 21

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	12 ± 5
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	12 ± 5
Forêt privée	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	17 ± 5	6 ± 3	<i>n.s.</i>	34 ± 7
Toutes propriétés	14 ± 6	<i>n.s.</i>	20 ± 5	7 ± 3	<i>n.s.</i>	46 ± 9

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	182 ± 82
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	182 ± 82
Forêt privée	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	136 ± 31	57 ± 23	<i>n.s.</i>	102 ± 20
Toutes propriétés	240 ± 98	<i>n.s.</i>	136 ± 33	60 ± 26	<i>n.s.</i>	115 ± 21

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.11

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Petit bois	1 ± 1	n.s.	6 ± 1	5 ± 2	n.s.	12 ± 2
Moyen bois	6 ± 4	n.s.	8 ± 3	1 ± 1	n.s.	16 ± 3
Gros bois	4 ± 3	n.s.	4 ± 2	n.s.	n.s.	9 ± 3
Très gros bois	2 ± 2	n.s.	3 ± 2	n.s.	n.s.	8 ± 3
Corse	14 ± 6	n.s.	20 ± 5	7 ± 3	n.s.	46 ± 9

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.12

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	15 ± 5	104 ± 28
Peuplements purs de conifères	14 ± 8	240 ± 110
Mélange de chêne vert et d'arbousier	n.s.	n.s.
Mélange de chêne vert et autres feuillus	6 ± 3	89 ± 39
Autres mélanges	8 ± 5	148 ± 86
Corse	46 ± 9	129 ± 23

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.13

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	–	n.s.	n.s.	5 ± 3	5 ± 3
De 200 à 400 m	–	n.s.	n.s.	6 ± 2	7 ± 2
De 400 à 600 m	–	n.s.	n.s.	5 ± 3	6 ± 3
De 600 à 800 m	–	n.s.	n.s.	10 ± 6	11 ± 6
De 800 à 1 000 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 600 à 2 000 m	–	n.s.	n.s.	–	n.s.
Corse	–	12 ± 5	12 ± 5	34 ± 7	46 ± 9

Tableau 5.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
De 0 à 200 m	–	n.s.	n.s.	49 ± 24	49 ± 24
De 200 à 400 m	–	n.s.	n.s.	82 ± 25	81 ± 24
De 400 à 600 m	–	n.s.	n.s.	79 ± 41	83 ± 40
De 600 à 800 m	–	n.s.	n.s.	201 ± 84	196 ± 83
De 800 à 1 000 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 600 à 2 000 m	–	n.s.	n.s.	–	n.s.
Corse	–	182 ± 82	182 ± 82	102 ± 20	115 ± 21

Tableau 5.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
0-200 m	–	n.s.	n.s.	13 ± 6	17 ± 7
200-500 m	–	n.s.	n.s.	8 ± 4	9 ± 6
500-1000 m	–	n.s.	n.s.	5 ± 2	6 ± 3
Plus de 1000 m	–	n.s.	n.s.	9 ± 4	14 ± 6
Corse	–	12 ± 5	12 ± 5	34 ± 7	46 ± 9

Tableau 5.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
0-200 m	–	n.s.	n.s.	102 ± 39	117 ± 48
200-500 m	–	n.s.	n.s.	98 ± 45	105 ± 53
500-1000 m	–	n.s.	n.s.	97 ± 44	101 ± 47
Plus de 1000 m	–	n.s.	n.s.	122 ± 58	137 ± 56
Corse	–	182 ± 82	182 ± 82	102 ± 20	115 ± 21

Tableau 5.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Plutôt facile	–	n.s.	n.s.	5 ± 3	7 ± 4
Plutôt difficile	–	10 ± 5	10 ± 5	29 ± 7	39 ± 9
Corse	–	12 ± 5	12 ± 5	34 ± 7	46 ± 9

Tableau 5.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Plutot facile	–	n.s.	n.s.	72 ± 36	88 ± 57
Plutot difficile	–	181 ± 87	181 ± 87	110 ± 25	122 ± 26
Corse	–	182 ± 82	182 ± 82	102 ± 20	115 ± 21

Tableau 5.19

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne vert	2 ± 1	12 ± 3	13 ± 3
Autres feuillus	n.s.	13 ± 4	15 ± 4
Tous feuillus	4 ± 3	25 ± 6	29 ± 6
Conifères	n.s.	15 ± 8	18 ± 8
Tous conifères	n.s.	15 ± 8	18 ± 8
Toutes essences	7 ± 4	39 ± 9	46 ± 9

Tableau 5.20

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Corse-du-Sud	n.s.	12 ± 5	13 ± 5	12 ± 3	25 ± 7
Haute-Corse	n.s.	11 ± 4	12 ± 4	9 ± 2	21 ± 6
Corse	1 ± 1	24 ± 6	25 ± 6	21 ± 4	46 ± 9

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.21

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	8 ± 4	8 ± 4	4 ± 2	12 ± 5
Forêt publique	<i>n.s.</i>	8 ± 4	8 ± 4	4 ± 2	12 ± 5
Forêt privée	1 ± ε	16 ± 5	16 ± 5	18 ± 3	34 ± 7
Toutes propriétés	1 ± 1	24 ± 6	25 ± 6	21 ± 4	46 ± 9

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.22

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre	Qualité 3	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne vert	ε ± ε	3 ± 1	3 ± 1	10 ± 2	13 ± 3
Autres feuillus	n.s.	6 ± 3	6 ± 3	9 ± 2	15 ± 4
Tous feuillus	n.s.	9 ± 3	9 ± 3	19 ± 3	29 ± 6
Conifères	1 ± 1	14 ± 6	15 ± 7	2 ± 1	18 ± 8
Tous conifères	1 ± 1	14 ± 6	15 ± 7	2 ± 1	18 ± 8
Toutes essences	1 ± 1	24 ± 6	25 ± 6	21 ± 4	46 ± 9

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique		Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés	
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an		Mm ³ /an	Mm ³ /an		Mm ³ /an
Corse-du-Sud	–	0,1	± 0,1	0,1 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1	
Haute-Corse	–	0,1	± ε	0,1 ± ε	0,4 ± 0,1	0,4 ± 0,1	
Corse	–	0,2	± 0,1	0,2 ± 0,1	0,8 ± 0,1	1,0 ± 0,2	

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique		Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés	
Département	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an		m ³ /ha/an	m ³ /ha/an		m ³ /ha/an
Corse-du-Sud	–	3,3	± 1,6	3,3 ± 1,6	2,2 ± 0,6	2,4 ± 0,6	
Haute-Corse	–	3,2	± 1,2	3,2 ± 1,2	2,4 ± 0,6	2,5 ± 0,5	
Corse	–	3,3	± 1,1	3,3 ± 1,1	2,3 ± 0,4	2,5 ± 0,4	

Tableau 6.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne vert	–	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Autres feuillus	–	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Tous feuillus	–	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,6 ± 0,1	0,6 ± 0,1
Conifères	–	0,1 ± 0,1	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Tous conifères	–	0,1 ± 0,1	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Toutes essences	–	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,8 ± 0,1	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Corse-du-Sud	0,3 ± 0,1	0,2 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	0,5 ± 0,1
Haute-Corse	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	0,4 ± 0,1
Corse	0,5 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,1 ± 0,1	ε ± ε	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	0,1 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,2 ± 0,1
Forêt publique	0,1 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,2 ± 0,1
Forêt privée	0,4 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,1 ± 0,1	ε ± ε	0,8 ± 0,1
Toutes propriétés	0,5 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,1 ± 0,1	ε ± ε	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.6

Essence	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne vert	0,2 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,3 ± 0,1
Autres feuillus	0,2 ± 0,1	0,1 ± ε	n.s.	ε ± ε	0,4 ± 0,1
Tous feuillus	0,4 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,6 ± 0,1
Conifères	0,1 ± ε	0,2 ± 0,1	0,1 ± 0,1	ε ± ε	0,3 ± 0,1
Tous conifères	0,1 ± ε	0,2 ± 0,1	0,1 ± 0,1	ε ± ε	0,3 ± 0,1
Toutes essences	0,5 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,1 ± 0,1	ε ± ε	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.7

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Corse-du-Sud	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	0,1 ± 0,1	n.s.	0,5 ± 0,1
Haute-Corse	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	0,4 ± 0,1
Corse	0,3 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1	0,2 ± 0,1	ε ± ε	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.8

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Département	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Corse-du-Sud	n.s.	n.s.	2,7 ± 0,6	1,9 ± 0,9	n.s.	2,4 ± 0,6
Haute-Corse	n.s.	n.s.	3,1 ± 1,2	n.s.	n.s.	2,5 ± 0,5
Corse	4,5 ± 1,5	n.s.	2,9 ± 0,7	2,0 ± 0,8	0,2 ± 0,1	2,5 ± 0,4

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	0,2 ± 0,1
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	0,2 ± 0,1
Forêt privée	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	0,4 ± 0,1	0,2 ± 0,1	ε ± ε	0,8 ± 0,1
Toutes propriétés	0,3 ± 0,1	<i>n.s.</i>	0,4 ± 0,1	0,2 ± 0,1	ε ± ε	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	3,3 ± 1,1
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	3,3 ± 1,1
Forêt privée	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	3,0 ± 0,7	1,9 ± 0,8	0,2 ± 0,1	2,3 ± 0,4
Toutes propriétés	4,5 ± 1,5	<i>n.s.</i>	2,9 ± 0,7	2,0 ± 0,8	0,2 ± 0,1	2,4 ± 0,4

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.11

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Dimension	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Petit bois	0,1 ± ε	n.s.	0,2 ± ε	0,2 ± 0,1	n.s.	0,5 ± 0,1
Moyen bois	0,1 ± 0,1	n.s.	0,1 ± 0,1	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1
Gros bois	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1
Très gros bois	ε ± ε	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	ε ± ε
Corse	0,3 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1	0,2 ± 0,1	ε ± ε	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.12

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	0,3 ± 0,1	2,1 ± 0,5
Peuplements purs de conifères	0,3 ± 0,1	5,1 ± 2,2
Mélange de chêne vert et d'arbousier	n.s.	n.s.
Mélange de chêne vert et autres feuillus	0,1 ± 0,1	2,1 ± 1,1
Autres mélanges	0,2 ± 0,1	3,2 ± 1,5
Corse	1,0 ± 0,2	2,7 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.13

Classe d'altitude	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	–	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	0,1 ± 0,1
De 200 à 400 m	–	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1
De 400 à 600 m	–	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	0,1 ± 0,1
De 600 à 800 m	–	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1
De 800 à 1 000 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 600 à 2 000 m	–	n.s.	n.s.	–	n.s.
Corse	–	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,8 ± 0,1	1,0 ± 0,2

Tableau 6.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	–	n.s.	n.s.	1,5 ± 0,7	1,5 ± 0,7
De 200 à 400 m	–	n.s.	n.s.	2,1 ± 0,7	2,1 ± 0,7
De 400 à 600 m	–	n.s.	n.s.	1,8 ± 0,8	1,8 ± 0,7
De 600 à 800 m	–	n.s.	n.s.	4,2 ± 1,7	4,1 ± 1,6
De 800 à 1 000 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 600 à 2 000 m	–	n.s.	n.s.	–	n.s.
Corse	–	3,3 ± 1,1	3,3 ± 1,1	2,3 ± 0,4	2,5 ± 0,4

Tableau 6.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	–	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1
De 200 à 500 m	–	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1
De 500 à 1 000 m	–	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1
Plus de 1000 m	–	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Corse	–	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,8 ± 0,1	1,0 ± 0,2

Tableau 6.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	–	n.s.	n.s.	2,5 ± 0,8	2,7 ± 0,9
De 200 à 500 m	–	n.s.	n.s.	2,0 ± 0,9	2,0 ± 0,9
De 500 à 1 000 m	–	n.s.	n.s.	2,4 ± 1,2	2,6 ± 1,1
Plus de 1000 m	–	n.s.	n.s.	2,3 ± 0,9	2,4 ± 0,7
Corse	–	3,3 ± 1,1	3,3 ± 1,1	2,3 ± 0,4	2,5 ± 0,4

Tableau 6.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Plutot facile	–	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1
Plutot difficile	–	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,8 ± 0,2
Corse	–	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,8 ± 0,1	1,0 ± 0,2

Tableau 6.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Plutôt facile	–	n.s.	n.s.	2,0 ± 0,9	2,2 ± 0,9
Plutôt difficile	–	3,3 ± 1,3	3,3 ± 1,3	2,4 ± 0,5	2,5 ± 0,5
Corse	–	3,3 ± 1,1	3,3 ± 1,1	2,3 ± 0,4	2,5 ± 0,4

Tableau 6.19

Essence	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne vert	ε ± ε	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Autres feuillus	0,1 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Tous feuillus	0,1 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,6 ± 0,1
Conifères	n.s.	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Tous conifères	n.s.	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Toutes essences	0,2 ± 0,1	0,8 ± 0,2	1,0 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 7.1

Département	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Corse-du-Sud	–	1,0 ± 0,5	1,0 ± 0,5	3,9 ± 0,9	4,9 ± 1,1
Haute-Corse	–	0,8 ± 0,4	0,8 ± 0,4	3,2 ± 0,9	4,1 ± 0,9
Corse	–	1,8 ± 0,7	1,8 ± 0,7	7,2 ± 1,3	9,0 ± 1,4

Tableau 7.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Corse-du-Sud	–	25,8 ± 14,9	25,8 ± 14,9	21,8 ± 4,8	22,5 ± 4,7
Haute-Corse	–	30,8 ± 8,2	30,8 ± 8,2	21,3 ± 5,0	22,7 ± 4,6
Corse	–	27,7 ± 9,2	27,7 ± 9,2	21,6 ± 3,4	22,6 ± 3,3

Tableau 7.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Chêne vert	–	0,3 ± 0,2	0,3 ± 0,2	3,2 ± 0,7	3,5 ± 0,8
Autres feuillus	–	0,6 ± 0,4	0,6 ± 0,4	2,8 ± 0,6	3,4 ± 0,7
Tous feuillus	–	0,9 ± 0,6	0,9 ± 0,6	6,0 ± 1,0	6,8 ± 1,2
Conifères	–	0,9 ± 0,4	0,9 ± 0,4	1,2 ± 0,7	2,2 ± 0,8
Tous conifères	–	0,9 ± 0,4	0,9 ± 0,4	1,2 ± 0,7	2,2 ± 0,8
Toutes essences	–	1,8 ± 0,7	1,8 ± 0,7	7,2 ± 1,3	9,0 ± 1,4

Tableau 7.4

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Chêne vert	–	4,7 ± 4,0	4,7 ± 4,0	9,5 ± 2,1	8,7 ± 1,9
Autres feuillus	–	9,1 ± 6,5	9,1 ± 6,5	8,5 ± 1,8	8,5 ± 1,8
Tous feuillus	–	13,8 ± 9,0	13,8 ± 9,0	18,0 ± 2,9	17,3 ± 2,7
Conifères	–	13,9 ± 5,5	13,9 ± 5,5	3,6 ± 2,0	5,3 ± 1,9
Tous conifères	–	13,9 ± 5,5	13,9 ± 5,5	3,6 ± 2,0	5,3 ± 1,9
Toutes essences	–	27,7 ± 9,2	27,7 ± 9,2	21,6 ± 3,4	22,6 ± 3,3

Tableau 8.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Corse-du-Sud	–	33 ± 20	33 ± 20	180 ± 41	213 ± 44
Haute-Corse	–	15 ± 8	15 ± 8	111 ± 28	126 ± 29
Corse	–	48 ± 19	48 ± 19	291 ± 53	339 ± 56

Tableau 8.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha
Corse-du-Sud	–	899 ± 623	899 ± 623	1 009 ± 216	979 ± 189
Haute-Corse	–	568 ± 249	568 ± 249	743 ± 178	712 ± 154
Corse	–	739 ± 286	739 ± 286	881 ± 150	853 ± 130

Tableau 8.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Chêne vert	–	n.s.	n.s.	149 ± 32	162 ± 34
Autres feuillus	–	22 ± 13	22 ± 13	127 ± 28	149 ± 31
Tous feuillus	–	34 ± 22	34 ± 22	276 ± 50	311 ± 54
Conifères	–	14 ± 7	14 ± 7	15 ± 8	28 ± 11
Tous conifères	–	14 ± 7	14 ± 7	15 ± 8	28 ± 11
Toutes essences	–	48 ± 19	48 ± 19	291 ± 53	339 ± 56

Tableau 9.1

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
Type de roche mère	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an				
Plutonique	263	± 24	33	± 9	125	± 31	0,6	± 0,1	2,4	± 0,5
Volcanique	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Siliceux consolidé	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Siliceux meuble	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Calcaire consolidé	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Calcaire meuble	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Dolomie	-		-		-		-		-	
Marne	-		-		-		-		-	
Argile	-		-		-		-		-	
Métamorphique	82	± 16	8	± 4	97	± 40	0,2	± 0,1	2,2	± 0,7
Particulière	-		-		-		-		-	
Corse	398	± 25	46	± 9	115	± 21	1,0	± 0,2	2,5	± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.2

Type de sol	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Sol jeune	42 ± 13	7 ± 4	169 ± 88	0,1 ± 0,1	2,9 ± 1,3
Sol carbonaté	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol calcique	–	–	–	–	–
Sol brunifié	350 ± 26	39 ± 9	110 ± 23	0,8 ± 0,2	2,4 ± 0,4
Sol lessivé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol podzolisé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol fersiallitique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol hydromorphe	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Absence ou autre	–	–	–	–	–
Corse	398 ± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.3

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Type d'humus	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Mor ou dysmoder	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Moder	115 ± 20	17 ± 6	149 ± 41	0,3 ± 0,1	2,8 ± 0,7
Dysmull	177 ± 23	22 ± 8	131 ± 46	0,5 ± 0,2	2,9 ± 1,0
Mull	82 ± 19	4 ± 2	51 ± 28	0,1 ± 0,1	1,3 ± 0,7
Carbonaté	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphe	–	–	–	–	–
Absence ou autre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398 ± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.4

Texture de sol	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Sableuse	126 ± 22	14 ± 6	108 ± 48	0,3 ± 0,1	2,0 ± 0,7
Limono-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limoneuse	248 ± 25	29 ± 8	119 ± 29	0,7 ± 0,2	2,7 ± 0,6
Limon sur argile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argilo-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argilo-limoneuse	–	–	–	–	–
Argileuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autre ou non déterminée	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398 ± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.5

	Surface		Volume		Production					
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare				
Profondeur du sol et charge en cailloux	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an				
Très caillouteux	63	± 16	10	± 5	150	± 60	0,1	± 0,1	2,3	± 0,8
Caillouteux	80	± 18	7	± 4	91	± 45	0,2	± 0,1	1,9	± 1,0
Superficiel	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Peu profond	54	± 15	n.s.	n.s.	0,1	± 0,1	1,9	± 1,0		
Moyennement profond	171	± 23	21	± 8	127	± 45	0,5	± 0,1	2,8	± 0,8
Profond	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Indéterminée	-		-	-	-	-	-	-	-	-
Corse	398	± 25	46	± 9	115	± 21	1,0	± 0,2	2,5	± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.6

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Indice d'hydromorphie	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Hydromorphie forte en surface	–	–	–	–	–
Hydromorphie forte < 35 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphie forte entre 35 à 64 cm	–	–	–	–	–
Hydromorphie faible ou hydromorphie forte ≥ 65 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Non hydromorphe	396 ± 26	46 ± 9	116 ± 22	1,0 ± 0,2	2,4 ± 0,4
Indéterminé	–	–	–	–	–
Corse	398 ± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.7

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Niveau hydrique	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Xérophile	91	± 19	3 ± 2	34 ± 23	0,1 ± ε	0,9 ± 0,7
Mésoxérophile	275	± 24	36 ± 8	128 ± 26	0,8 ± 0,2	2,8 ± 0,5
Mésophile	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hygrocline	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hygrophile	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Non déterminé	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398	± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.8

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Niveau trophique	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Acidiphile ou hyperacidiphile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésoacidiphile	329 ± 27	39 ± 8	118 ± 24	0,8 ± 0,2	2,5 ± 0,5
Acidicline	60 ± 16	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	2,4 ± 1,2
Neutrophile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Neutrocalcicole	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Calcicole ou calcaricole	–	–	–	–	–
Non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398 ± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.9

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Aucune essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1 essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2 essences	63 ± 16	4 ± 2	63 ± 34	0,1 ± ε	1,3 ± 0,7
3 essences	98 ± 19	11 ± 7	110 ± 84	0,2 ± 0,1	2,3 ± 0,8
4 essences	72 ± 16	8 ± 4	117 ± 55	0,2 ± 0,1	2,7 ± 1,2
5 essences	65 ± 16	9 ± 5	146 ± 69	0,2 ± 0,1	2,9 ± 1,0
6 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10 essences ou plus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398 ± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.10

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Hauteur de Lorey	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Moins de 5 m	74	± 18	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 5 à 10 m	139	± 21	8 ± 2	57 ± 18	0,2 ± 0,1	1,8 ± 0,5
De 10 à 15 m	103	± 19	13 ± 4	131 ± 24	0,3 ± 0,1	3,2 ± 0,8
De 15 à 20 m	50	± 15	13 ± 5	245 ± 67	0,2 ± 0,1	4,4 ± 1,5
De 20 à 25 m	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 25 à 30 m	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 30 m	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398	± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

La hauteur de Lorey correspond à la hauteur de l'arbre de surface terrière moyenne d'un peuplement.

Tableau 9.11

Classe d'altitude	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
			Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	102	± 20	5 ± 3	49 ± 24	0,1 ± 0,1	1,5 ± 0,7
De 200 à 400 m	79	± 17	7 ± 2	81 ± 24	0,2 ± 0,1	2,1 ± 0,7
De 400 à 600 m	69	± 17	6 ± 3	83 ± 40	0,1 ± 0,1	1,8 ± 0,7
De 600 à 800 m	55	± 15	11 ± 6	196 ± 83	0,2 ± 0,1	4,1 ± 1,6
De 800 à 1 000 m	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 600 à 2 000 m	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398	± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.12

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	50 ± 15		n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	2,0 ± 1,4
8/10	66 ± 16		n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	2,3 ± 1,4
9/10	92 ± 18		12 ± 5	129 ± 99	0,3 ± 0,1	2,7 ± 1,0
10/10	98 ± 19		19 ± 7	191 ± 53	0,4 ± 0,1	4,0 ± 0,9
Corse	398 ± 25		46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.13

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Taux de couvert	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	71 ± 17		14 ± 6	188 ± 79	0,3 ± 0,1	3,8 ± 1,3
2/10	70 ± 17		9 ± 6	135 ± 65	0,2 ± 0,1	2,7 ± 0,9
3/10	71 ± 17		8 ± 4	106 ± 56	0,2 ± 0,1	2,3 ± 1,2
4/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398 ± 25		46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.14

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	106	± 21	15 ± 8	138 ± 62	0,3 ± 0,2	2,9 ± 1,1
2/10	98	± 19	10 ± 4	95 ± 33	0,2 ± 0,1	2,3 ± 0,7
3/10	58	± 15	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	1,8 ± 1,2
4/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	398	± 25	46 ± 9	115 ± 21	1,0 ± 0,2	2,5 ± 0,4

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 10.1

	Absence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	57 ± 11	n.s.	67 ± 12
Forêt publique	57 ± 11	n.s.	67 ± 12
Forêt privée	270 ± 25	61 ± 16	332 ± 23
Toutes propriétés	327 ± 27	71 ± 17	398 ± 25

Tableau 10.2

	Absence de bois mort sur pied	Présence de bois mort sur pied	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	41 ± 11	n.s.	67 ± 12
Forêt publique	41 ± 11	n.s.	67 ± 12
Forêt privée	218 ± 24	114 ± 20	332 ± 23
Toutes propriétés	259 ± 27	139 ± 22	398 ± 25

Tableau 10.3

	Absence de chablis	Présence de chablis	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	65 ± 12	n.s.	67 ± 12
Forêt publique	65 ± 12	n.s.	67 ± 12
Forêt privée	327 ± 23	n.s.	332 ± 23
Toutes propriétés	392 ± 26	n.s.	398 ± 25

Tableau 10.4

	Absence de bois mort au sol	Présence de bois mort au sol	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	43 ± 11	67 ± 12
Forêt publique	n.s.	43 ± 11	67 ± 12
Forêt privée	168 ± 23	164 ± 22	332 ± 23
Toutes propriétés	191 ± 24	207 ± 25	398 ± 25

Tableau 10.5

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt privée	1 ± ε	1 ± ε	<i>n.s.</i>	5 ± 4
Toutes propriétés	1 ± ε	2 ± 1	<i>n.s.</i>	6 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.6

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne vert	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autres feuillus	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	n.s.
Tous feuillus	1 ± ε	1 ± 1	n.s.	5 ± 4
Conifères	n.s.	n.s.	–	n.s.
Tous conifères	n.s.	n.s.	–	n.s.
Toutes essences	1 ± ε	2 ± 1	n.s.	6 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.7

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	1 ± ε
7,5 et 17,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
17,5 et 27,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± ε
27,5 et 37,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
37,5 et 67,5 cm	n.s.	1 ± ε	–	n.s.
67,5 cm et plus	n.s.	n.s.	–	n.s.
Corse	1 ± ε	2 ± 1	n.s.	6 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.8

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Classe de propriété	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt privée	2,6 ± 1,4	3,4 ± 1,6	<i>n.s.</i>	14,5 ± 10,0
Toutes propriétés	2,5 ± 1,2	3,9 ± 1,7	<i>n.s.</i>	15,7 ± 9,0

Tableau 10.9

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Essence	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Chêne vert	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autres feuillus	1,4 ± 0,7	2,5 ± 1,3	n.s.	n.s.
Tous feuillus	1,7 ± 0,9	2,9 ± 1,4	n.s.	12,8 ± 9,1
Conifères	n.s.	n.s.	–	n.s.
Tous conifères	n.s.	n.s.	–	n.s.
Toutes essences	2,5 ± 1,2	3,9 ± 1,7	n.s.	15,7 ± 9,0

Tableau 10.10

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	2,7 ± 0,5
7,5 et 17,5 cm	0,6 ± 0,3	0,6 ± 0,3	n.s.	2,5 ± 0,9
17,5 et 27,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	1,6 ± 1,0
27,5 et 37,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
37,5 et 67,5 cm	n.s.	1,3 ± 0,8	–	n.s.
67,5 cm et plus	n.s.	n.s.	–	n.s.
Corse	2,5 ± 1,2	3,9 ± 1,7	n.s.	15,7 ± 9,0

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.11

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Ensemble du bois mort sur pied
Classe de propriété	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	29 ± 20	45 ± 29
Forêt publique	<i>n.s.</i>	29 ± 20	45 ± 29
Forêt privée	27 ± 10	28 ± 10	56 ± 15
Toutes propriétés	25 ± 8	29 ± 9	54 ± 13

Tableau 10.12

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	–	–	–	–	–	–
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt privée	ε ± ε	1 ± ε	1 ± ε	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	5 ± 4
Toutes propriétés	ε ± ε	<i>n.s.</i>	1 ± ε	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	6 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.13

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne vert	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autres feuillus	ε ± ε	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	n.s.	n.s.
Tous feuillus	ε ± ε	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	n.s.	5 ± 4
Conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Tous conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Toutes essences	ε ± ε	n.s.	1 ± ε	n.s.	n.s.	6 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

Tableau 10.14

	Nullé	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
2,5 et 7,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
7,5 et 17,5 cm	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	n.s.	1 ± ε
17,5 et 27,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± ε
27,5 et 37,5 cm	–	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
37,5 et 67,5 cm	–	n.s.	–	–	n.s.	n.s.
67,5 cm et plus	–	–	–	n.s.	n.s.	n.s.
Corse	ε ± ε	n.s.	1 ± ε	n.s.	n.s.	6 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

Tableau 11.1

	Lande inventoriée	Lande non inventoriée	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	56 ± 14	n.s.	79 ± 15
Haute-Corse	113 ± 18	n.s.	146 ± 17
Corse	170 ± 22	55 ± 13	225 ± 23

Tableau 11.2

	Public	Privé	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	n.s.	60 ± 13	79 ± 15
Haute-Corse	n.s.	128 ± 16	146 ± 17
Corse	36 ± 10	189 ± 20	225 ± 23

Tableau 11.3

	Meuble	Rocheux	Autre	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	n.s.	47 ± 13	–	56 ± 14
Haute-Corse	n.s.	102 ± 18	n.s.	113 ± 18
Corse	n.s.	149 ± 22	n.s.	170 ± 22

Ce tableau fait référence à la lande inventoriée.

Tableau 11.4

	Meuble	Rocheux	Autre	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	–	n.s.	–	n.s.
Privé	n.s.	133 ± 21	n.s.	154 ± 21
Toutes propriétés	n.s.	149 ± 22	n.s.	170 ± 22

Ce tableau fait référence à la lande inventoriée.

Tableau 11.5

	Lande arbustive	Pelouse	Autre	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	52 ± 13	n.s.	–	56 ± 14
Haute-Corse	108 ± 18	n.s.	n.s.	113 ± 18
Corse	160 ± 22	n.s.	n.s.	170 ± 22

Ce tableau fait référence à la lande inventoriée.

Tableau 11.6

	Lande arbustive	Pelouse	Autre	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	n.s.	–	–	n.s.
Privé	144 ± 21	n.s.	n.s.	154 ± 21
Toutes propriétés	160 ± 22	n.s.	n.s.	170 ± 22

Ce tableau fait référence à la lande inventoriée.

Tableau 11.7

	Calcaire	Neutre	Acide	Autre	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Corse-du-Sud	n.s.	–	55 ± 14	–	56 ± 14
Haute-Corse	–	n.s.	108 ± 18	n.s.	113 ± 18
Corse	n.s.	n.s.	163 ± 22	n.s.	170 ± 22

Ce tableau fait référence à la lande inventoriée.

Tableau 11.8

	Calcaire	Neutre	Acide	Autre	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	–	–	n.s.	–	n.s.
Privé	n.s.	n.s.	147 ± 21	n.s.	154 ± 21
Toutes propriétés	n.s.	n.s.	163 ± 22	n.s.	170 ± 22

Ce tableau fait référence à la lande inventoriée.

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Tome région administrative

Corse

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

l'information grandeur nature

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE